

Le consentement dans la protection juridique des majeurs

Public :

Chefs de service et mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Prérequis :

Aucun

Durée :

3h30

Dates et lieu :

17 octobre
formation à distance

Coût :

200 euros par personne

Méthodes :

- **Exposés théoriques** pour poser les bases conceptuelles
- **Discussions interactives** pour favoriser l'échange d'expériences
- **Études de cas** et exercices pratiques pour une mise en application concrète
- Supports visuels et outils pédagogiques pour faciliter la compréhension

Formateurs :

Aurélien Dutier,
philosophe
Monique Soulard
psychologue clinicienne

inscriptions :

Unafor@unaf.fr

Objectifs :

- 1. Définir la notion de consentement et les conditions nécessaires pour consentir
- 2. Présenter les conditions qui favorisent le recueil et la prise en compte du consentement
- 3. Identifier les différentes modalités de consentement et faire face aux situations d'altérations du discernement

Programme :**1. Définitions et concepts**

- Qu'est-ce que le consentement ?
- Quels liens avec la notion de libre-arbitre ?
- Quels liens avec la notion d'indépendance ?
- Quels liens avec la notion d'auto-détermination ?

2. Conditions et étapes du consentement

- La notion de discernement
- La notion de choix libre et éclairé
- Comment informer pour consentir ?
- Différence entre choix et décision
- Les alternatives pour permettre l'expression d'un choix

3. Modalités du consentement et altérations du discernement

- Consentement verbal et non-verbal
- Les problématiques d'influence, d'emprise et de manipulation
- Les outils de communication pour faire face aux troubles cognitifs et altération de la communication
- Place des familles et des aidants

4. Le consentement dans la relation de soin et d'accompagnement

- Les liens entre le respect du consentement et le respect du sujet
- Risque d'écueil normatif dans l'appréhension du consentement
- Le consentement face aux ambivalences et à la multi-dimensionnalité du sujet